

Le diabète gestationnel

Le diabète gestationnel est un état d'hyperglycémie qui apparaît au cours du 2ème trimestre de la grossesse, parfois plus tôt, et qui disparaît après l'accouchement. Il réapparaît dans 70 % des cas lors de la grossesse suivante et peut parfois évoluer vers un diabète de type définitif à distance.

Chez qui doit-on dépister un diabète gestationnel ?

Aujourd'hui, le dépistage doit être proposé à toute femme qui présente l'une ou l'autre des caractéristiques suivantes :

- > Age supérieur à 35 ans,
- > Surpoids ou obésité
- > Antécédent familial de diabète
- > Diabète gestationnel ou naissance d'un enfant pesant plus de 4 kg lors d'une précédente grossesse

Comment diagnostiquer le diabète gestationnel ?

Le dépistage débute au milieu du 3ème mois par une prise de sang pour un dosage à jeun de la glycémie puis, si elle est normale (inférieure à 0.92 g/l), par une hyperglycémie provoquée par voie orale à réaliser vers la 28ème semaine.

Quelle prise en charge au CHU ?

Le service de Diabétologie prend en charge le diabète gestationnel des patientes dont la grossesse est suivie à l'Hôpital-Sud. La première étape consiste en une consultation de diététique et à la mise en place de l'auto-surveillance glycémique avec un lecteur. Ceci est assuré dans le service de gynécologie. A partir de la 28ème semaine, les patientes sont régulièrement dans ce service au SAG (suivi ambulatoire de grossesse) et si les objectifs de glycémie ne sont pas atteints, un traitement par insuline est alors nécessaire jusqu'à l'accouchement. Pour cela une consultation spécifique (médecin diabétologue et infirmière spécialisée) a été ouverte chaque lundi après-midi, dans l'unité Bettignies du service de Diabétologie.